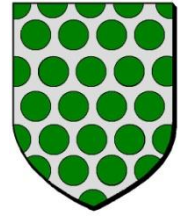




# ECROMAGNY INFOS



**OCTOBRE 2016**

---

*Le petit mot du Conseil Municipal :*

## **ECROMAGNY : A NE PAS MANQUER**

**Le 6 octobre à 17 H à la salle de l'école : Portes ouvertes « La Compagnie de l'arbre à couleurs »**

Laurence SIMON comédienne et professeur de théâtre, metteur en scène et marionnettiste, propose des ateliers aux enfants comme aux adultes pour la saison prochaine. Ces cours seront répartis dans plusieurs communes du canton. Ils débuteront dès octobre 2016 à juin 2017 hors vacances scolaires.

**Le 8 octobre à 20 H 30 à la salle des fêtes** : En concert Claude Meyer chante BREL et la chanson française (Entrée 10 € - gratuit pour les enfants)

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Règlement de l'eau :**

Le règlement de l'eau de la commune datait de 1976 et ne correspondait plus aux exigences réglementaires d'aujourd'hui : celui-ci a été modifié et validé par le conseil municipal pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2017. Il est à votre disposition à la Mairie.

### **1<sup>er</sup> Adjoint :**

Suite à la démission de Monsieur Gérard DURAND de ses fonctions de 1er adjoint, il a été décidé en conseil municipal que celui-ci resterait composé de 2 adjoints au lieu de 3 à l'initial : le 2ème adjoint Monsieur Vincent MOUREY devient 1er adjoint et le 3ème adjoint Monsieur Pascal LAROCHE devient 2ème adjoint. Monsieur Gérard DURAND conserve ses fonctions de Conseiller.

### **Piège :**

Nous avons eu des réclamations concernant des animaux qui se sont fait piéger dans des pièges à mâchoire :

- Un renard a traversé le village avec un piège à la patte
- Un chat errant s'est fait piéger au village et a du être euthanasié par le vétérinaire.

Nous vous rappelons que les pièges à mâchoire sont interdits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Dans le cas où vous auriez des animaux sauvages à capturer, vous devez contacter, les piégeurs agréés qui disposent de pièges homologués par la Préfecture à savoir Messieurs : VUILLAUME Nicolas, MARTIN Patrick, DIRAND Thierry, DIRAND Hubert, LABREUCHE Michel.

## **RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU :**

Un grand merci pour l'accueil que vous avez réservé à Bernard et Olivier.

## **APPEL A PROJET :**

Le Parc du ballon des Vosges apporte son soutien aux initiatives citoyennes : vous êtes un habitant, un collectif de citoyens, une association, votre projet met en valeur la nature qui vous entoure, votre projet favorise les échanges de savoirs, de compétences en lien avec les ressources locales, rencontres entre les habitants et les générations. Si votre budget est inférieur à 5 000 €, le projet peut être soutenu techniquement ou financièrement : 80 % maximum des dépenses dans la limite de 2 000 € par projet : contact [b.herbertz@parc-ballons-vosges.fr](mailto:b.herbertz@parc-ballons-vosges.fr) 03.29.60.08.37

## **INFORMATION - FAUCHAGE RAISONNE :**

Le département s'engage dans une politique de fauchage raisonné : elle consiste à une fauche tardive et peu intensive des accotements et dépendances vertes par une réduction de la fréquence des coupes à 2 par an en limitant également la surface fauchée afin de tenir compte du cycle de vie biologique de la flore et de la faune. Cette démarche s'inscrit dans les valeurs du développement durable en préservant la biodiversité, sachant que les enjeux de sécurité routière ont été pleinement intégrés dans ce plan d'action.



## **CEREMONIE DE COMMEMORATION DE L'ARMISTICE :**

Vous êtes toutes et tous conviés à la cérémonie du 11 novembre célébrant l'Armistice de la Première Guerre Mondiale : nous nous retrouverons ensuite à la salle de l'école pour partager le verre de l'amitié. Rendez-vous au monument aux morts à 11 H.



## **INSCRIPTIONS SUR LISTES ELECTORALES :**

Les demandes d'inscription pourront être déposées au plus tard le 31 Décembre 2016 pour les élections : présidentielles prévues les 23 avril et 7 mai 2017 et législatives prévues les 11 et 18 juin 2017.

Merci de vous présenter à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.



## **INFORMATION SUR LE BOIS DE CHAUFFAGE :**

Si vous souhaitez réserver un lot de bois, merci de compléter le coupon-réponse joint au bulletin et le déposer à la mairie au plus tard le 31 octobre 2016. Nous vous rappelons les tarifs en vigueur :

- Prix du stère à fabriquer (affouage) : 11€
- Parcelle à nettoyer (griffage) : 5.50 €

### INFORMATION SUR LA CHASSE :

L'ACCA nous a informés que les battues s'effectueront les samedis, dimanches et jours fériés. Elles ont lieu en général dans Le Fahy et à La Champagne : des pancartes seront mises en place par les chasseurs pour signaler les battues. Il est conseillé aux marcheurs et cueilleurs de champignons de se munir d'un gilet fluo lors de leurs déplacements. Si toutefois un événement était prévu (randonnée pédestre, VTT ou autre), merci de le signaler au Président M Hubert Dirand au 06.79.07.42.60.



### CONCOURS DEPARTEMENTAL 2016 DES MAISONS FLEURIES :

La commune d'Ecromagny est arrivée 10<sup>ème</sup> dans sa catégorie au concours des villes et villages fleuris nous avons obtenu un prix. Cette année aucune maison du village n'a été primée malgré les efforts fournis par les habitants du village que nous remercions vivement.



### INFORMATION RECENSEMENT :

Tous les jeunes qui vont avoir 16 ans sont concernés par le recensement. Pour se faire, vous devrez vous rendre en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille. Pour plus d'info, vous pouvez consulter ce site internet : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### LOISIRS ET ANIMATIONS :

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>30 septembre</b>                | <b>Faucogney</b> concours de Belote à 14 h salle culturelle réservations<br>06.74.23.70.93 – 06.89.34.21.57  |
| <b>1er octobre</b>                 | <b>Saint-Barthélemy</b> : Fête de la bière organisée par l'ASMSB au gymnase à 20h30 (repas choucroute et soirée dansante) (Mr GROSJEAN 06.61.96.82.14) |
| <b>1<sup>ER</sup> octobre</b>      | <b>Faucogney</b> : OKTOBERFEST organisée à la <b>Source Dorée</b> à partir de 16 H avec bière, musique et casse croute typique                         |
| <b>1<sup>er</sup> et 2 Octobre</b> | Faucogney : Foire éco-bio « festival » les Bio 'jours : marché, animations, artisanat, restauration, conférences, concerts.                            |
| <b>2 octobre</b>                   | Esmoulières : Marche organisée par l'association de la vallée du Breuchin<br>contact : 03.98.94.61.94 & 03.84.94.65.28                                 |

- 9 octobre** **Saint-Bresson** : foire agricole des Vosges Saonoises organisée par le Comité des fêtes la Fraternelle (tel. 03.84.94.68.15)
- 16 octobre** **Ternuay** : Loto organisé à la salle des fêtes de 14 h à 20 H par le Club "Revivre". Réservation au 03 84 20 47 57
- 15 octobre** **Melisey** : Marche de la petite Claire : Les randonneurs des 1000 étangs organisent une marche au profit de l'association des Hyperinsulinismes « Marche de la petite Claire ». Départ la salle de la mairie de MELISEY à partir de 14 h00, 10 grande rue. Deux parcours de 5 et 8 km. Tél 0652490040
- 22 octobre** **Esmoulières** : sortie champignons à 14 h organisée par l'office du tourisme de Faucogney en partenariat avec la Société Mycologique de Luxeuil
- 23 octobre** **Servance** : Concert à l'église organisé par le Club des Aînés à 16 h 00 avec Léopold BAND
- 30 octobre** **Faucogney** : concours de Belote à 14 h salle culturelle réservations 06.74.23.70.93 – 06.89.34.21.57
- 5 novembre** **Melisey** : Concours de belote de l'ASMSB à la salle des fêtes de Melisey à partir de 20 h 00



### Le proverbe du mois

*Octobre à moitié pluvieux rend le laboureur joyeux, mais le vendangeur soucieux met de côté son vin vieux.*